

HONORAIRES COURANTS	€ TTC
Honoraires de gestion courante	7.2%
Garantie des Loyers Impayés	3.2%
Assurance Propriétaires Non Occupant	Devis sur demande
Frais administratifs mensuels	3€/mois
HONORAIRES POUR LA MISE EN LOCATION	€ TTC
Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme loi ALUR)	
Entremise et négociation (à la charge du propriétaire)	1€/m ²
Visites, constitution de dossier, rédaction du bail* (à la charge du locataire et du propriétaire)	8€/m ²
* Dans la limite des plafonds de la loi ALUR, soit:	
12€/m ² en zones très tendues	
10€/m ² en zones tendues	
8€/m ² en zones non tendues	
Etats des lieux (à la charge du locataire et du propriétaire)	3€/m ²
GESTION ADMINISTRATIVE	€ TTC
Vacation Horaire	105€
Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant au bail pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	120€
Suivi et mise à jour des diagnostics	30€
Participation aux Assemblées Générales	105€/heure
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ TTC
Frais de dossier mise en place assurance propriétaire non occupant	20€
Frais de dossier permis/autorisation de louer	95€
Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:	
- 1 lot	90€/an
- / lot supplémentaire	20€/an
Frais d'arrêt de compte locataire suite congé vente/reprise	90€
Gestion et avances des charges syndic	6% du montant de l'appel de charges
Frais d'envoi postal des documents (/document)	10€
Frais visite patrimoniale avec compte-rendu	102€
Gestion d'un sinistre	105€/heure
Présence expertise/dommage ouvrage	105€/heure
Assistance à la commission de conciliation	105€/heure
Suivi gestion des impayés locataires, recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	105€/heure
TRAVAUX	€ TTC
Contact de prestataires et demande de devis	60€
Frais de dossier spécifiques (France Renov', dossier ANAH et obtention de subvention)	180€
Gestion technique de tous travaux :	
- jusqu'à 1000€ HT	50€
- de +1000€ à 3500€ HT	150€
- de + 3500€ à 5000€ HT	250€
- gestion des travaux au delà de 5000€ HT	5% TTC du montant total des travaux